



Présidence

Réf : 1119/ JFBC 090519-PPN

ASSEMBLÉE DE LA
PROVINCE NORD

B.P. 41 – 98860 KONÉ

Tél. : (687) 47 71 40

Fax : (687) 47 23 35

@ : presidence@province-nord.nc

COMMUNIQUE

Madame Backès a déclaré le 27 novembre 2019 que la province Sud, n'aura « *plus les moyens de financer un certain nombre de dispositifs sociaux pour des populations qui descendent du Nord et des îles pour en bénéficier* ». Madame Backès considère que « *après 30 ans de rééquilibrage (...) on a réellement encore des transferts de populations du Nord et des îles vers le Sud* » qui est passée « *en 20 ans, de 66 % à 76 % de la population* ».

Ces propos appellent quelques remarques de ma part :

1. Si une partie des populations du nord et des îles va dans le sud, ce n'est pas pour « bénéficier » de dispositifs sociaux mais pour trouver un emploi et travailler. La raison tient au développement déséquilibré entre le Grand Nouméa et le reste du pays qui rend nécessaire de poursuivre le rééquilibrage.
2. Le solde migratoire interne des îles et du nord à destination du Sud s'est considérablement réduit. Il est passé de 2480 personnes de 2004 à 2009 à 246 personnes de 2009 à 2014. (source ISEE)
3. Dans la même période le nord-ouest du pays a accueilli un grand nombre de personnes notamment venues du sud : le solde migratoire interne de personnes venues dans le Nord-ouest est de 1001 personnes. Bien plus que le grand Nouméa.
4. Il ne me viendrait pas à l'idée, en tant que Président de la province Nord, de menacer de priver de droits sociaux les citoyens de la province sud qui sont venus s'établir et travailler dans le Nord.
5. Les propos de Mme Backès envers les citoyens du Nord et des Îles sont inacceptables. Ils contreviennent au droit et révèlent une pensée discriminatoire qui vise la population kanak majoritaire dans ces deux provinces.
6. En revanche Mme Backès n'est aucunement gênée par le fait que, entre 2004 et 2014, 42 758 personnes venant de France ou de l'étranger se sont établis au pays dont 89% en province Sud, à raison de 1600 arrivées nettes par an de 2009 à 2014.
7. J'en déduis que Madame Backès préfère les expatriés aux citoyens de son propre pays manifestant ainsi le haut niveau de son attachement à la Nouvelle-Calédonie et à ses populations.

Le Président de la Province Nord

Paul NEAOUTYINE